

Canadian  
Forces  
College

Collège  
des  
Forces  
Canadiennes



## POLITIQUES ÉTRANGÈRES ET FORCES ARMÉES CANADIENNES EN ARCTIQUE

Major M.A. Gélinas

### JCSP 40

#### *Exercice Solo Flight*

##### Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2014.

### PCEMI 40

#### *Exercice Solo Flight*

##### Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2014.

CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 40 / PCEMI 40

DS/CF 549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne

**ESSAI SOLO FLIGHT**  
**POLITIQUES ÉTRANGÈRES ET FORCES ARMÉES CANADIENNES EN**  
**ARCTIQUE**

Par maj M.A. Gélinas

12 mai 2014

*This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.*

*La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.*

Word Count: 5,407

Compte de mots : 5407

« L'importance géopolitique de l'Arctique et son intérêt pour le Canada n'ont jamais été aussi grands. C'est pourquoi notre gouvernement a lancé un ambitieux programme pour le Nord fondé sur notre responsabilité intemporelle, imposée par notre hymne national, de voir à ce que le Grand Nord demeure une région forte et libre. »

Le premier ministre Stephen Harper, 28 août 2008, Inuvik, Territoires du Nord-Ouest

## INTRODUCTION

Le Canada est un pays nordique qui possède un vaste territoire d'où les ressources naturelles ne cessent d'émerger. Il est également un des cinq pays qui se partagent les servitudes de l'Arctique avec des joueurs d'importance sur la scène internationale tels que les États-Unis et la Russie. L'Arctique constitue un énorme potentiel pour l'avenir du Canada<sup>1</sup>. Dû au réchauffement climatique global des dernières décennies l'environnement arctique a changé et tend à reconfigurer le système de voies maritimes du Grand Nord<sup>2</sup>. L'exploitation des ressources naturelles en est grandement influencée et plus accessible pour les pays souverains et les grandes entreprises du monde entier. Ce développement doit se faire dans le respect des peuples établis sur ce territoire et en protégeant l'environnement si fragile et déjà perturbé. La souveraineté sera un défi des plus importants pour les pays de l'« Arctic five », particulièrement depuis que la Russie démontre son grand intérêt pour le Nord et dernièrement depuis l'invasion agressive de l'Ukraine par ses forces militaires et les différents sympathisants. La Russie est un joueur très influent et engagé dans le développement de l'exploitation des ressources en Arctique. C'est pourquoi il est impératif d'intégrer les politiques étrangères du Canada sur l'Arctique et la stratégie de défense des Forces armées canadienne (FAC) en région

---

<sup>1</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 2.

<sup>2</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 21.

nordique. L'Arctique canadien est passé d'un simple territoire éloigné sans intérêt à un important vecteur économique et de souveraineté sur la scène internationale du futur.

Cet essai va exposer les politiques étrangères et les stratégies du gouvernement du Canada sur les enjeux de l'Arctique canadien et les capacités des FAC dans leur rôle opérationnel. Au point de vue gouvernemental, la diplomatie joue un rôle prédominant dans la protection de l'intégrité du Nord canadien et de ses ressources. En ce qui a trait à l'aspect militaire, les FAC tentent de développer et de maintenir des capacités efficaces afin d'assurer la sécurité et la souveraineté de notre territoire. La thèse de cet essai vise à démontrer que les efforts et les actions effectués par la diplomatie canadienne au niveau des différents organismes mondiaux sont plus efficaces que l'utilisation des forces militaires dans un contexte de mondialisation de la gestion de la sécurité du territoire, de l'exploitation des ressources naturelles et du commerce. L'analyse de la question est basée sur les politiques étrangères du Canada pour l'Arctique, la stratégie de défense du Canada et le concept d'opération des FAC dans l'Arctique.

Cet essai est divisé en deux parties, la première expose les stratégies et les politiques nationales et étrangères du gouvernement du Canada sur le développement des enjeux de l'Arctique canadien. On y expose l'importance accordée par le Canada sur le développement de ce territoire en fonction de sa population, de ses richesses naturelles, de l'environnement et des enjeux reliés à la souveraineté. La deuxième partie définit les impacts du développement des stratégies du gouvernement du Canada en Arctique sur le plan diplomatique et sur les capacités des FAC dans leur rôle opérationnel. On y analyse les efforts diplomatiques, leurs applications au niveau mondial et le rôle réel des FAC dans ce défi de longue haleine dans un climat politique et environnemental en constant

changement. Des pays tels que la Russie et le Danemark sont déjà dans la course vers le contrôle du territoire terrestre et maritime de l'Arctique. Le Canada est très impliqué au niveau international sur les opportunités que propose l'Arctique de demain, soit l'exploitation des réserves en ressources naturelles et l'ouverture de nouvelles voies navigables plus courtes entre l'Europe et l'Asie<sup>3</sup>. Mais d'abord, un retour sur l'histoire de la défense du Nord canadien et américain. La défense du Nord n'est pas un nouveau concept, en effet le Canada et les États-Unis ont commencé à s'intéresser à l'Arctique suite à l'attaque japonaise sur Pearl Harbour en 1941. Suite à la bataille de Midway les Japonais se sont installés sur les îles Aléoutiennes dans le pacifique, les Américains et les Canadiens craignaient alors que cette région serve de base pour des avancées subséquentes en Amérique du Nord, ils ont donc construit une voie reliant l'Alaska au réseau routier nord-américain afin de contrer une éventuelle avancée des forces japonaises<sup>4</sup>.

## **INTÉRÊTS STRATÉGIQUES CANADIENS ET POLITIQUES ÉTRANGÈRES**

Le but de cette première partie est d'exposer les stratégies et les politiques étrangères du gouvernement du Canada sur le développement des enjeux de l'Arctique canadien et de l'espace circumpolaire. L'énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique expose la stratégie canadienne qui consiste à exercer la souveraineté et promouvoir à l'étranger la capacité du Canada à défendre son territoire terrestre, aérien et

---

<sup>3</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 21.

<sup>4</sup> Rob Huebert, « Un regain d'intérêt pour la sécurité de l'Arctique canadien », *Revue militaire canadienne*, (hiver 2006), p. 18.

maritime et protéger ses ressources naturelles. Il est important de noter les quatre facteurs qui ont amené un regain d'intérêt pour la sécurité dans l'Arctique au gouvernement du Canada : les attaques du 11 septembre 2001 qui ont mis en évidence la vulnérabilité du continent, les changements climatiques qui rendent l'Arctique plus accessible, la demande en ressources naturelles qui entraînera l'exploration et l'exploitation et enfin les incidents internationaux qui menacent la souveraineté du territoire canadien telle que les Russes qui franchissent les frontières nordiques sans autorisation<sup>5</sup>.

Le gouvernement canadien a mis sur pied en 2007 la *Stratégie du Nord* comme interface afin de définir ses objectifs pour le développement des politiques sur l'Arctique. La stratégie du Canada est basée sur quatre secteurs d'activités afin de défendre ses intérêts à l'intérieur du pays et à l'échelle internationale. Le Canada doit exercer sa souveraineté, promouvoir le développement économique et social, protéger le patrimoine environnemental et améliorer la capacité de gouvernance de ce territoire<sup>6</sup>. Par cette politique étrangère, le Canada s'engage à exercer la pleine mesure de sa souveraineté, de ses droits souverains et de sa compétence dans la région<sup>7</sup>. Étant donné la longueur de son littoral arctique, de ses ressources naturelles du Nord et des quarante pour cent de sa masse terrestre qui se trouve dans cette région, le Canada est considéré comme une puissance arctique<sup>8</sup>. De ce fait, le Canada doit jouer un rôle directeur dans le

---

<sup>5</sup> Rob Huebert, « Un regain d'intérêt pour la sécurité de l'Arctique canadien », *Revue militaire canadienne*, (hiver 2006), p. 27.

<sup>6</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 21.

<sup>7</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 3.

<sup>8</sup> Guillaume Breugnot, *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : Enjeux et pouvoirs* (Paris: L'Harmattan, 2011), p. 22.

développement, la gestion de la gouvernance et de la promotion des intérêts de l'Arctique avec ses partenaires du Conseil de l'Arctique et les organisations mondiales intéressées<sup>9</sup>.

Afin de supporter les quatre secteurs d'intérêts sur le développement de l'Arctique, le gouvernement canadien a identifié des actions internationales dans différents domaines relatifs à la diplomatie, l'économie, la sécurité et les politiques intérieures. En effet, certaines politiques nationales auront un impact sur les politiques extérieures à long terme telles que la mobilisation des résidents du Nord en ce qui concerne la politique étrangère du Canada pour l'Arctique et son intégration aux populations autochtones au Canada et à l'étranger<sup>10</sup>. Ces actions seront exposées à travers les quatre piliers de la politique étrangère canadienne, soit la souveraineté, le développement économique et social, la protection de l'environnement et l'amélioration de la capacité de gouvernance.

### **Exercice de la souveraineté**

Dans la politique étrangère canadienne sur l'Arctique, l'exercice de la souveraineté est le pilier le plus important, en effet, sans un territoire souverain le Canada ne sera pas en mesure de développer adéquatement le Grand Nord<sup>11</sup>. Le Canada tente d'atteindre ses objectifs de souveraineté par l'entremise des actions suivantes :

- Dialoguer avec les pays voisins afin de régler les différends frontaliers;

---

<sup>9</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 3.

<sup>10</sup> Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. *Stratégie pour le Nord du Canada 2009* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juillet 2009), p. 8.

<sup>11</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 26.

- Obtenir la reconnaissance internationale de toute l'étendue de notre plateau continental élargi;
- Assurer la gouvernance de l'Arctique et gérer les enjeux émergents connexes tels que la sécurité publique.

À ce jour la souveraineté du Canada en Arctique est bien établie et de longue date reposant sur son titre historique, les patrouilles des agences gouvernementales et la présence des peuples autochtones<sup>12</sup>. Le Canada exerce sa souveraineté grâce aux mesures qu'il entreprend telles que le développement social et économique, la protection de l'environnement, les opérations des FAC et ses partenaires et par l'application des lois et règlements comme ailleurs dans le pays. Le gouvernement du Canada adopte une approche pangouvernementale au service de l'exercice de notre souveraineté, en effet, différents ministères sont impliqués de façon intégrée depuis 2007 comme le ministère de la Défense nationale, des Finances et de l'Environnement<sup>13</sup>.

Depuis 2007, le gouvernement du Canada a pris des engagements afin de mieux contrôler, protéger et patrouiller le secteur arctique et évoluer au même rythme que la région. En effet, le Canada évalue l'option d'obtenir un brise-glace polaire afin de maximiser les capacités de La Garde côtière canadienne et supporter les FAC dans le cadre de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*<sup>14</sup>. De plus, le Canada procède à des travaux importants sur le port de l'ancien site minier de Nanisivik dans la baie de Baffin afin de permettre aux navires d'accoster pour réapprovisionner les troupes et les

---

<sup>12</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 4.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>14</sup> Guillaume Breugnon, *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : Enjeux et pouvoirs* (Paris: L'Harmattan, 2011), p. 53.



partenaires en activité dans le Grand Nord<sup>15</sup>. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) reconnaît explicitement les droits des États côtiers, comme le Canada, sur les ressources naturelles des fonds et du sous-sol marin au-delà de la limite des deux cents milles marins à partir de leurs côtes. Le Canada travaille sur la délimitation du plateau continental et procède aux travaux scientifiques, techniques et juridiques nécessaires à la délimitation des limites extérieures de son plateau continental<sup>16</sup>. Le Canada et les États-Unis déploient des efforts sur la résolution du litige de la mer de Beaufort quant aux limites des plateaux continentaux. Ces litiges seront résolus par des moyens pacifiques et conformes au droit international<sup>17</sup>.

### **Promouvoir le développement économique et social**

Les coûts associés au développement de l'Arctique sont très substantiels et requièrent un plan à long terme rigoureux selon les besoins réels du Canada. La mise en place d'une économie dynamique et durable et l'amélioration des conditions de vie de la population nordique sont des facteurs essentiels au développement de l'Arctique canadien<sup>18</sup>. Le Canada aspire atteindre ses objectifs de développement économique et social à l'aide des actions concertées suivantes:

- Instaurer les conditions internationales favorables au développement durable;

---

<sup>15</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère*, (hiver 2010), p. 867, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

<sup>16</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 7.

<sup>17</sup> Guillaume Breugnon, *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : Enjeux et pouvoirs* (Paris: L'Harmattan, 2011), p. 60.

<sup>18</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 23.

- Rechercher des possibilités de commerce et d'investissement dont bénéficieront les résidents du Nord et tous les Canadiens;
- Encourager une meilleure compréhension de la dimension humaine dans l'Arctique<sup>19</sup>.

Le Canada investit des sommes considérables dans l'évaluation des ressources disponibles telles que gisements minéraux et hydrocarbures. En ce qui a trait à l'éducation et l'emploi, le Canada met en place des programmes afin de soutenir le perfectionnement des compétences et le développement de l'emploi des Autochtones. Afin d'augmenter et de maintenir le bien-être de ses résidents du Nord, le Canada participe à des initiatives internationales clés et forums intergouvernementaux de haut niveau comme le Conseil de l'Arctique<sup>20</sup>. Ce Conseil est composé des huit États de l'Arctique, soit le Canada, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède et États-Unis. En matière d'énergie propre, le Canada soutient une exploitation gazière et pétrolière responsable, voire même rigoureuse dans le Nord. De plus, la navigation en Arctique est un domaine qui suscite beaucoup d'intérêt, le Canada suit étroitement le développement des voies navigables en Arctique et autour de cette région afin de demeurer compétitif dans la gestion du trafic naval de destination et de transit, et est impliqué au niveau mondial par le biais de l'Organisation maritime internationale (OMI)<sup>21</sup>.

---

<sup>19</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 10.

<sup>20</sup> Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. *Stratégie pour le Nord du Canada 2009* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juillet 2009), p. 14.

<sup>21</sup> Guillaume Breugnon, *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : Enjeux et pouvoirs* (Paris: L'Harmattan, 2011), p. 75.

Dans le cadre de ses liens commerciaux avec les États de l'Arctique, le Canada a mis en œuvre un accord de libre-échange avec les membres de l'Association européenne telles que l'Islande et la Norvège<sup>22</sup>. Ce type d'accord pourra, à long terme, permettre l'expansion de nos relations avec l'Asie centrale et l'Europe orientale. En ce qui a trait à la dimension humaine en Arctique, le Canada se penche sur les questions de santé humaine dans les communautés du Nord et joue un rôle phare dans le Conseil de l'Arctique et l'examen comparatif des systèmes de santé circumpolaires. Enfin, le Canada tente de valoriser et de promouvoir à la population canadienne les intérêts, les préoccupations et la culture des résidents du Nord.

### **Protéger l'environnement arctique**

L'environnement arctique est affecté par un changement climatique qui est le résultat d'événements qui se produisent ailleurs dans les grands centres urbains. Ces effets sont dévastateurs sur cet environnement unique et fragile, particulièrement sur la banquise qui ne cesse de fondre<sup>23</sup>. Voici les actions mises de l'avant par le Canada afin d'atteindre ses objectifs de développement économique et social :

- Promouvoir une approche de gestion écosystémique auprès des voisins arctiques et des autres pays;
- Contribuer aux efforts internationaux pour atténuer les changements climatiques dans l'Arctique;
- Intensifier les activités scientifiques dans l'Arctique.

---

<sup>22</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 11.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 15.

Afin de protéger cette région, dès 1970, le Canada a mis en place la Loi sur la protection de la pollution des eaux arctiques (LPPEA)<sup>24</sup>. De plus, depuis 2010 les navires à destination des eaux arctiques canadiennes doivent rendre compte aux autorités maritimes canadiennes. Ceci envoie un message clair selon lequel le Canada se charge de la protection environnementale et de l'application des lois et réglementations dans ses eaux arctiques et au-delà<sup>25</sup>. En effet, il est important de se rappeler les événements de 1989 alors que le pétrolier Exxon Valdez s'est échoué sur le Bligh Reef en Alaska. En seulement six heures, près de onze millions de gallons de pétrole brut se sont échappés du navire polluant onze cents milles de côte<sup>26</sup>. Par ailleurs, conformément à la *Loi sur les océans*, le Canada participe avec les autorités des revendications territoriales, l'industrie, les gouvernements et les collectivités en vue d'adopter une approche écosystémique plus vaste pour la protection de l'Arctique. Par exemple, le Canada a signé un accord avec les États-Unis afin de préserver les populations d'ours blancs et de bélugas dans le Nord. Le Canada est un joueur actif au sein des initiatives concernant l'adaptation aux changements climatiques. Les activités scientifiques portant sur l'Arctique demeurent d'un grand intérêt pour le Canada parce qu'elles apportent les connaissances nécessaires à l'établissement de politiques rigoureuses au maintien de cet environnement en fonction des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> Guillaume Breugnon, *Géopolitique de l'Arctique nord-américain : Enjeux et pouvoirs* (Paris: L'Harmattan, 2011), p. 82.

<sup>25</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 16.

<sup>26</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 23.

<sup>27</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 17.

## Améliorer et décentraliser la gouvernance

Dans le respect de la Déclaration des Nations Unies sur le droit des peuples autochtones, de la Constitution et des lois canadiennes, le Canada tente d'intégrer au maximum les résidents du Nord au niveau économique et politique. Il est essentiel de les mobiliser en ce qui concerne la politique étrangère du Canada pour l'Arctique. Grâce à des ententes d'autonomie gouvernementale, les collectivités autochtones peuvent mettre au point des politiques et des stratégies pour relever les défis sociaux et économiques de leurs secteurs d'intérêts<sup>28</sup>. En effet, les gouvernements du Nord et les organisations participantes permanentes autochtones du Canada ont la possibilité de contribuer à l'élaboration des politiques canadiennes sur l'Arctique. Ces organisations sont également invitées à participer au Conseil de l'Arctique.

Enfin, le Canada invite occasionnellement des jeunes à se joindre à ce Conseil afin de valoriser leur intégration au système de gouvernance canadien et mondial. Selon le professeur Frédéric Lasserre, le Canada tient relativement compte des avis de ses peuples autochtones et de leurs leaders comparativement à la Russie qui n'accorde aucune écoute à sa population arctique<sup>29</sup>. L'accroissement des activités commerciales pourrait présenter une menace pour les populations autochtones, en effet il est possible d'envisager une hausse de la criminalité qui pourrait se traduire par l'entrée illégale de personnes, de biens ou encore le trafic de la drogue<sup>30</sup>. De plus, les autochtones pourraient

---

<sup>28</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 22.

<sup>29</sup> Frédéric Lasserre. « Les ruptures en Arctique : climat et géostratégie », Conférence des lundis de l'IHEDN, 7 février 2001, <http://www.ihedn.fr/?q=multimedia-video-des-lundis&page=7>.

<sup>30</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 24.

se sentir lésés s'ils ne sont pas suffisamment inclus dans le développement du Nord et le partage des richesses.

Le Canada déploie des efforts considérables afin d'établir sa souveraineté dans l'Arctique, développer une économie à long terme, protéger l'environnement et améliorer la capacité de gouvernance dans cette région austère et difficile d'accès. Les politiques étrangères canadiennes et ses stratégies ont des répercussions sur l'organe diplomatique et militaire du gouvernement du Canada. Il est intéressant de se pencher sur les impacts de cette politique sur la diplomatie et les capacités réelles des FAC à protéger la souveraineté et la sécurité du territoire arctique canadien.

## **DIPLOMATIE ET RÔLE DES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

Le but de cette partie est de définir les impacts du développement des stratégies du gouvernement du Canada en Arctique sur le plan diplomatique et sur les capacités des FAC dans leur rôle opérationnel. Les stratégies du gouvernement canadien sur le développement de l'Arctique requièrent la diplomatie sur la scène internationale et l'intervention des FAC au niveau de la souveraineté et de la sécurité sur le territoire canadien et revêtent un défi supplémentaire en Arctique. L'organe diplomatique du gouvernement du Canada est un joueur majeur au niveau de la défense du territoire arctique canadien. Il est d'ailleurs important d'identifier les interactions du gouvernement canadien dans le contexte de sa politique étrangère pour l'Arctique et son intégration sur la scène internationale.

## Diplomatie

L'utilisation de la diplomatie est le moyen le plus efficace à l'heure actuelle afin de protéger l'intégrité du territoire arctique canadien. Les changements au niveau de l'environnement, des ressources et de la sécurité en Arctique ont ramené cette réalité sur l'agenda politique du gouvernement canadien, américain et de l'Union européenne (UE) au cours des dernières années<sup>31</sup>. En ce qui a trait aux efforts du gouvernement du Canada sur la scène internationale, l'organe diplomatique est très actif dans les dossiers qui gravitent autour du continent nord-américain. Les ressources en Arctique sont bien réelles, mais coûteuses. La mondialisation des ressources joue un rôle dans le processus de revendication des plateaux continentaux élargis. C'est pourquoi le Nord se politise et prend sa place au sein des enjeux mondiaux. L'entreprise privée commence à s'intéresser aux ressources arctiques, telles que les minières chinoises qui traitent déjà avec la Russie depuis 2012<sup>32</sup>. L'exploitation des ressources et l'utilisation des voies maritimes sont deux enjeux commerciaux que le Canada doit suivre étroitement. En effet, plusieurs pays et entreprises privées sont intéressés par le développement de l'exploitation des gisements d'hydrocarbure et autres ressources nordiques. De plus, l'ouverture et l'utilisation des trois voies maritimes possibles, soit le passage Nord-Est par la Russie, le passage Nord-Ouest canadien, et à long terme une route directe par le pôle Nord sont à inscrire à l'agenda diplomatique<sup>33</sup>. En effet, depuis 2007 le tourisme polaire, troisième type de

---

<sup>31</sup> Stéphane Roussel et J.E. Fossum. « The Arctic is hot again in America and Europe », *International journal*, (autumn 2010), p. 800, <http://ijx.sagepub.com/content/65/4/799.extract>.

<sup>32</sup> Frédéric Lasserre. « Enjeux géopolitiques et géoéconomiques contemporains en Arctique », *Géoéconomie*, (hiver 2013), p. 149, <http://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2013-2-page-135.htm>.

<sup>33</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère* (hiver 2010), p. 860, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

navigation après la navigation de destination et de transit, se développe à travers les voies navigables du Nord. Selon Justin Massie, le Canada doit faire plus que l'intégration actuelle au NORAD, il doit s'établir comme leader arctique dans la défense de son territoire nordique afin d'obtenir un statut d'égalité et d'indépendance vis-à-vis les États-Unis<sup>34</sup>. La gestion des eaux arctiques est un enjeu sensible en matière de défense continentale telle que le démontre l'épineux dossier sur le passage du Nord-Ouest.

Le Canada est engagé dans la reconnaissance des limites continentales et maritimes à travers les négociations de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), ce qui permettra au pays d'agrandir considérablement sa zone économique maritime et démontrer l'indépendance nordique face aux États-Unis<sup>35</sup>. En effet, l'élargissement des eaux territoriales est susceptible de devenir une source de tension avec nos voisins au niveau des ressources de pêche, minérales et de transport fluvial. Plusieurs contentieux sont en cours de négociation au CNUDM sur la délimitation des frontières maritimes, en effet, le Danemark et le Canada sont en désaccord sur la propriété de l'île Hans dans le détroit de Nares. De plus, les États-Unis sont opposés au Canada sur la délimitation de la frontière maritime dans la mer de Beaufort et la qualification juridique du passage du Nord-Ouest canadien. Les Américains définissent les eaux du passage du Nord-Ouest comme un détroit situé qui serait situé en eaux internationales libres des revendications canadiennes<sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Justin Massie. *Articuler et défendre les intérêts nationaux du Canada*, (Ottawa : Université d'Ottawa, 2009), p. 51.

<sup>35</sup> Ministère de la Défense nationale. *La sécurisation des frontières maritimes du Canada : Le cap donné par le point de mire*, (Ottawa : Chef d'état-major de la force maritime, mai 2005), p. 15.

<sup>36</sup> Mathieu Landriault. « La sécurité arctique 2000-2010 : une décennie turbulente? » Université d'Ottawa, Proquest, (2013), p.197, <http://search.proquest.com/docview/1443545879?accountid=9867>.



Certains pays revendiquent l'extension de leur Zone économique exclusive (ZEE) jusqu'à trois cent cinquante milles marins de la côte afin de profiter de ressources plus éloignées des côtes<sup>37</sup>. Malgré plusieurs revendications territoriales, les négociations progressent et débouchent sur des ententes à long terme en faveur des partis impliqués. D'ailleurs, preuve de bonnes relations entre les pays intéressés, plusieurs litiges ont fait l'objet d'accords bilatéraux tel que la résolution du conflit entre la Russie et la Norvège en mer de Barents et entre le Canada et le Danemark en mer de Lincoln<sup>38</sup>. Les négociations du CNUDM comportent des mécanismes juridiques efficaces, ce qui favorise une coopération diplomatique et technique surprenante. En effet les pays riverains effectuent la recherche commune de données océanographiques afin de documenter les dossiers à soumettre à la Commission des limites du plateau continental (CLPC). Ce partage de ressources scientifiques et financières facilite l'étude des litiges et revendications qui s'en trouvent basés sur des données communes et sanctionnées par les partenaires de collecte<sup>39</sup>.

Dans le cadre des opérations continentales menées dans la zone de responsabilité de l'Amérique du Nord, le Canada a conclu des protocoles d'entente avec les ministères et les organismes du gouvernement américain tels que le département de la Sécurité intérieure et la Marine américaine<sup>40</sup>. Citons quelques exemples d'opérations continentales menées conjointement dans le cadre de ces accords, soit la surveillance continue de

---

<sup>37</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère*, (hiver 2010), p. 859, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

<sup>38</sup> Frédéric Lasserre. « Enjeux géopolitiques et géoéconomiques contemporains en Arctique », *Géoéconomie*, (hiver 2013), p. 147, <http://www.cairn.info/revue-géoéconomie-2013-2-page-135.htm>.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>40</sup> Ministère de la Défense nationale. *PIFC 3.0 Les opérations*, B-GJ-005-300/FP-002, (Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2011), p. 2-3.

l'Amérique du Nord et de ses voies d'approche et les opérations de recherche et sauvetage.

Pour le Premier ministre Stephen Harper l'espace arctique demeure un enjeu stratégique, suite à la fin de la guerre froide on a constaté un ralentissement des activités militaires dans le Grand Nord, par contre l'attitude et les actions directes de la Russie inquiètent le gouvernement. En effet, la Russie a renforcé sa posture militaire en Arctique par des prises de position politique radicales, le président russe a déclaré que l'objectif est de faire de l'Arctique une réserve de ressources pour la Russie du XXI<sup>e</sup> siècle, il a également fait adopter une loi établissant le tracé de la frontière méridionale de la partie russe de l'Arctique et augmenter la présence militaire ponctuelle aux frontières nordiques<sup>41</sup>. Fait à noter, la fin de la guerre froide a permis à la Russie de partager davantage aux organisations multilatérales<sup>42</sup>. C'est pourquoi le Canada promeut une politique arctique dynamique et ambitieuse au comité des Nations Unies afin d'affirmer une souveraineté canadienne efficace sur ses territoires arctiques. En 2010, le Canada démontrait ses intentions par les projets de mise en chantier de cinq navires côtiers ayant une capacité de briser la glace « Arctic Offshore Patrol Ships (AOPS) », d'un brise-glace polaire et l'achat de soixante chasseurs « Joint Strike Fighter F-35 ». Cependant, le contexte de coupes financières au Canada favorise le recours aux échanges diplomatiques sur les différents forums internationaux afin de défendre les intérêts canadiens en Arctique.

---

<sup>41</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère* (hiver 2010), p. 866, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

<sup>42</sup> Mathieu Landriault. « La sécurité arctique 2000-2010 : une décennie turbulente? » Université d'Ottawa, Proquest, (2013), p.198, <http://search.proquest.com/docview/1443545879?accountid=9867>.

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la prévention des catastrophes causées par l'humain, le Canada doit faire l'équilibre entre les nécessités économiques et les exigences de protection de l'environnement. D'ailleurs, à l'été 2010 trois navires se sont échoués (un navire de croisière et deux navires-citernes) dans le Grand Nord canadien<sup>43</sup>. À l'heure actuelle la Russie a déjà plus de ports en région nordique et de brise-glaces que tous ses compétiteurs régionaux. Suite à ce constat, Mathilde Le Clainche entrevoit une militarisation modeste de l'Arctique, les États concernés tels que Canada, États-Unis et Danemark envisagent de renforcer leur présence militaire dans cette région, ce qui permet l'entrée en scène de l'organe militaire du Canada<sup>44</sup>. Par contre selon plusieurs experts, dont le professeur Lasserre, la militarisation de l'Arctique demeure négligeable malgré les intentions et les déclarations de pays plus insistants comme la Russie et les États-Unis. Les négociations diplomatiques du gouvernement canadien aux Nations-Unies, au CNUDM et au CPLC sont efficaces et conduisent à des résolutions favorisant les intérêts du Canada et de sa réalité nordique à long terme. Les mécanismes juridiques internationaux en place permettent d'élaborer des ententes respectueuses des parties en cause. Malgré l'efficacité de la diplomatie, il est nécessaire d'assurer un minimum de souveraineté physique sur le territoire nordique canadien.

---

<sup>43</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère* (hiver 2010), p. 861, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 859.

## Rôle des Forces armées canadiennes

Les FAC n'ont qu'une empreinte réduite et ponctuelle dans le Nord canadien, elles ne font que maintenir une capacité limitée relative aux opérations de souveraineté parfois conduites par grands froids<sup>45</sup>. Dans le cadre du rôle opérationnel des FAC, la *Stratégie de défense le Canada d'abord* élabore les six missions essentielles dont les FAC doivent s'acquitter afin de défendre les intérêts de la population canadienne. La première mission concerne directement cet essai, soit, les FAC doivent mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, y compris dans l'Arctique et par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)<sup>46</sup>. Malgré la période d'austérité financière en cours, les FAC doivent entraîner les soldats, continuer le développement de leur expertise en Arctique et maintenir et augmenter l'équipement nécessaire aux opérations nordiques telles que les aéronefs de recherche et sauvetage, les navires et un parc de véhicules mobiles en terrain arctique<sup>47</sup>. En partenariat avec d'autres ministères fédéraux, les FAC doivent surveiller le territoire canadien et ses voies d'approche aériennes et maritimes; maintenir des capacités de recherche et sauvetage n'importe où au Canada, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et fournir un appui de dernier recours aux autorités civiles<sup>48</sup>. La défense de l'Arctique canadien implique un partenariat solide avec les États-Unis dans le cadre d'exercices

---

<sup>45</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 27.

<sup>46</sup> Ministère de la Défense nationale. *Stratégie de défense le Canada d'abord*, (Ottawa : Gouvernement du Canada, juillet 2013), p. 3.

<sup>47</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère*, (hiver 2010), p. 867, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

<sup>48</sup> Ministère de la Défense nationale. *Stratégie de défense le Canada d'abord*, (Ottawa : Gouvernement du Canada, juillet 2013), p. 7.

conjointes dans le Grand Nord, de l'intégration au sein du NORAD et de la collaboration avec le US Northern Command. L'Aviation royale canadienne (ARC) planche sur le remplacement du CF-18 vieillissant afin de demeurer efficace et moderne pour les opérations internationales<sup>49</sup>. Actuellement, la conduite d'opération, même à petite échelle, est très ardue en raison de l'absence d'infrastructures fondamentales telles que réseaux routiers, terrains d'aviation, zones d'approvisionnement et installations médicales<sup>50</sup>.

Les FAC doivent être en mesure de commander, de coordonner et de maintenir en puissance des opérations dans la région arctique, tout en soutenant les autres ministères et organismes gouvernementaux<sup>51</sup>. La formation des FAC chargées de faire valoir la souveraineté du Canada et de contribuer à la sécurité dans le Nord canadien est la Force opérationnelle interarmées Nord (FOIN). La FOIN est responsable des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut. La région maritime de la FOIN comprend également la baie d'Hudson, la baie d'Ungava et la baie James<sup>52</sup>. Le personnel de la FOIN est actif et impliqué en permanence dans le Nord, soit dans les soixante collectivités où se retrouvent les membres des patrouilles de Rangers canadiens, dans les quartiers généraux (QG) et les détachements dans les trois capitales territoriales<sup>53</sup>. Les opérations dans l'Arctique sont intégrées au sein des FAC, en effet des membres de

---

<sup>49</sup> Ministère de la Défense nationale. *Stratégie de défense le Canada d'abord*, (Ottawa : Gouvernement du Canada, juillet 2013), p. 17.

<sup>50</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 26.

<sup>51</sup> Ministère de la Défense nationale. *PIFC 3.0 Les opérations*, B-GJ-005-300/FP-002, (Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2011), p. 2-3.

<sup>52</sup> Ministère de la Défense nationale. *Ordre d'opération permanent pour les opérations nationales (OOPON), draft*, (Ottawa: QGDN, 2012), p. I 1-7.

<sup>53</sup> Ministère de la Défense nationale. « Les opérations nationales dans l'Arctique », consulté le 30 avril 2014, p. 1, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc>.

l'ARC, l'Armée canadienne (AC) et la Marine royale canadienne (MRC) composent les contingents.

Depuis 2007, trois opérations de souveraineté sont conduites à chaque année dans le Grand Nord, les opérations Nunaliut, Nunakput et Nanook. Certaines de ces opérations, telles que Nunaktuk, sont conduites en collaboration avec des agences externes aux FAC comme le ministère des Pêches et des Océans, la Gendarmerie royale du Canada et Environnement Canada. L'opération Nunaliut est menée en Arctique au mois d'avril et mai et confronte les participants aux défis du climat et du terrain extrêmement rudes de l'Extrême-Arctique dans la Baie de Resolute au Nunavut<sup>54</sup>. De plus, ces opérations sont parfois conduites de concert avec des forces des États-Unis et du Danemark afin d'améliorer l'interopérabilité et de pallier de nouvelles difficultés transfrontalières<sup>55</sup>. Ce type d'initiative témoigne du désir des FAC de contribuer au maintien de l'intégrité du territoire canadien en Arctique sur la scène mondiale. Par ailleurs, l'opération Nevis consiste à effectuer l'entretien des systèmes de communication toujours présents sur le territoire canadien comme sur l'île d'Ellesmere. Le 1<sup>er</sup> Groupe de patrouilles des Rangers canadiens (1<sup>er</sup> GPRC), également très actifs sous l'opération Quimmiq, effectue des patrouilles de surveillance et de présence pendant toute l'année<sup>56</sup>. De plus, le 1<sup>er</sup> GPRC est la seule capacité qui a été augmentée suite à la

---

<sup>54</sup> Ministère de la Défense nationale. « Les opérations nationales dans l'Arctique », consulté le 30 avril 2014, p. 2, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc>.

<sup>55</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010* (Ottawa : Gouvernement du Canada, juin 2010), p. 6.

<sup>56</sup> Ministère de la Défense nationale. « Les opérations nationales dans l'Arctique », consulté le 30 avril 2014, p. 2, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc>.

fin de la guerre froide. Ces patrouilles ont permis d'assurer une présence militaire accrue dans les régions les plus éloignées au nord du Canada<sup>57</sup>.

Au point de vue géopolitique, le professeur Lasserre fait ressortir le concept de *course aux armements* où le portrait politique serait souvent très noirci par les médias. En effet, la modernisation de l'équipement militaire des pays impliqués en Arctique ne se traduirait pas par une militarisation de la région<sup>58</sup>. Les annonces tonitruantes de la Russie sur ses investissements en Arctique cachent un retrait de ses troupes et équipements au profit d'une posture défensive alors que son commandement met l'accent sur les sous-marins stratégiques et les frégates de patrouille. En général les menues infrastructures et l'équipement russe déployé vers le Nord servent davantage à assurer la souveraineté sur les ZEE ou contrôler les trafics que la mise en place d'un bras armé pour la guerre aux ressources<sup>59</sup>.

Étant donné que depuis la fin de la Guerre froide jusqu'au milieu des années 2000 l'Arctique canadien n'était pas une priorité pour le gouvernement et que les FAC étaient concentrées sur les opérations de maintien de la paix et de sécurité à l'étranger, les capacités des FAC en Arctique sont limitées et ponctuelles selon les spécificités de l'aviation, la marine et les forces terrestres<sup>60</sup>. La MRC et La Garde côtière ne comportent pas de navires à coque renforcée capable de naviguer toute l'année de façon sécuritaire et

---

<sup>57</sup> Mathilde Le Clainche et Frédéric Pesme, « Arctique : une traversée stratégique », *Politique étrangère*, (hiver 2010), p. 867, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

<sup>58</sup> Frédéric Lasserre. « Enjeux géopolitiques et géoéconomiques contemporains en Arctique », *Géoéconomie*, (hiver 2013), p. 150, <http://www.cairn.info/revue-géoéconomie-2013-2-page-135.htm>.

<sup>59</sup> Frédéric Lasserre. « Enjeux géopolitiques et géoéconomiques contemporains en Arctique », *Géoéconomie*, (hiver 2013), p. 150, <http://www.cairn.info/revue-géoéconomie-2013-2-page-135.htm>.

<sup>60</sup> Rob Huebert, « Un regain d'intérêt pour la sécurité de l'Arctique canadien », *Revue militaire canadienne*, (hiver 2006), p. 21.

les infrastructures maritimes sont insuffisantes. De son côté, l'ARC peine à s'acquitter de sa tâche SAR et le support aux opérations courantes très exigeantes. D'ailleurs le Canada n'est toujours pas en mesure d'assurer une couverture SAR complète sur son territoire nordique. Enfin, l'AC démontre une présence limitée sur un territoire trop important en superficie pour une force aussi modeste. Les tâches pour les FAC sont si nombreuses qu'elles doivent établir des priorités et demeurer polyvalentes afin de pouvoir s'adapter à toute une gamme de missions<sup>61</sup>. Par ailleurs, afin d'améliorer leurs capacités les FAC doivent développer une capacité plus robuste de transport par air et par mer afin de pouvoir mener des opérations de secours et de routines dans l'Arctique. Au point de vue des infrastructures, le ministère de la Défense nationale doit acquérir ou construire des installations adaptées aux conditions météorologiques situées dans des lieux stratégiques permettant de projeter et soutenir ses forces en zones éloignées<sup>62</sup>. Au point de la projection d'une force militaire importante en Arctique, le professeur Lasserre mentionne que malgré les déclarations de la Russie, aucune force militaire n'est en mesure de conduire des opérations significatives de longue haleine dans l'Arctique à ce jour<sup>63</sup>. Il appert que la principale implication des FAC à la défense de l'Arctique est l'apport à NORAD.<sup>64</sup>

---

<sup>61</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 26.

<sup>62</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 29.

<sup>63</sup> Frédéric Lasserre. « Enjeux géopolitiques et géoéconomiques contemporains en Arctique », *Géoéconomie*, (hiver 2013), p. 152, <http://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2013-2-page-135.htm>.

<sup>64</sup> Rob Huebert, « Un regain d'intérêt pour la sécurité de l'Arctique canadien », *Revue militaire canadienne*, (hiver 2006), p. 19.



## CONCLUSION

Le réchauffement climatique de la planète a déjà des impacts sur l'environnement arctique canadien, la banquise fond et les voies navigables d'été et d'hivers se développent. Les principales conséquences sont l'accessibilité aux réserves de ressources naturelles et le développement de nouvelles routes de navigation. Ces changements, malgré qu'ils offrent des opportunités, peuvent être source d'inquiétude pour la souveraineté nationale, la protection de l'environnement ainsi que la sécurité et le développement économique des populations de l'Arctique<sup>65</sup>. L'Arctique canadien étant devenu un important vecteur économique et de souveraineté sur la scène internationale du futur, il est impératif d'intégrer les politiques étrangères du Canada sur l'Arctique et la stratégie de défense des FAC en région nordique. Sur la scène mondiale, la diplomatie canadienne est très impliquée sur les opportunités que propose l'Arctique de demain, soit l'exploitation des réserves en ressources naturelles et l'ouverture de nouvelles voies navigables.

Cet essai a démontré que les efforts et les actions effectués par la diplomatie canadienne au niveau des différents organismes mondiaux sont plus efficaces à long terme que l'utilisation des forces militaires dans un contexte de mondialisation de la gestion de la sécurité du territoire, de l'exploitation des ressources naturelles et du commerce. Grâce à sa diplomatie efficace et à une modeste contribution militaire, le Canada est en mesure d'exercer sa souveraineté, promouvoir le développement économique et social, protéger le patrimoine environnemental et améliorer la capacité de

---

<sup>65</sup> Tony Balasevicius, « Pour un concept d'opération des FC dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 29.

gouvernance dans une région austère et difficile d'accès. En effet, les mécanismes juridiques internationaux en place permettent d'élaborer des ententes multilatérales respectueuses des parties en cause. Ceci permet de résoudre les litiges par des moyens pacifiques en conformité avec le droit international. Tel que mentionné précédemment, les FAC n'ont qu'une empreinte réduite et ponctuelle dans le Nord canadien, elles ne font que maintenir une capacité limitée relative aux opérations de souveraineté et de sécurité conduites par grands froids. Selon les experts, la militarisation de l'Arctique serait très modeste et subordonnée à des actions diplomatiques beaucoup plus influentes. À ce jour, la capacité de projection de forces militaires canadiennes en Arctique demeure limitée. La principale contribution des FAC à la défense de l'Arctique canadien est son apport à NORAD.

## BIBLIOGRAPHIE

Balesevicius, Tony. « Pour un concept d'opération des Forces canadiennes dans l'Arctique », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2 (printemps 2011), p. 21-31.

Breugnon, Guillaume. *Géopolitique de l'Arctique nord-américain: Enjeux et pouvoirs*, Paris: L'Harmattan, 2011.

Canada, Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. « Rapport provisoire sur la souveraineté et sécurité dans l'Arctique », consulté le 30 avril 2014, <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/403/defe/rep/rep07mar11-f.pdf>.

Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. *Stratégie pour le Nord du Canada*, Ottawa: Gouvernement du Canada, juillet 2009.

Canada, Ministère de la Défense nationale. « Les opérations canadiennes dans l'Arctique », consulté le 30 avril 2014, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc>.

Canada, Ministère de la Défense nationale. *La sécurisation des frontières maritimes du Canada: Le cap donné par le point de mire*, Ottawa: Chef d'état-major de la Force maritime, 2005.

Canada, Ministère de la Défense nationale. *Ordre d'opération permanent pour les opérations nationales (OOPON), draft*, Ottawa: QGDN, 2012.

Canada, Ministère de la Défense nationale. *PIFC 3.0 Les opérations*, B-GJ-005-300/FP-002, Ottawa: Service de la doctrine interarmées, 2011.

Canada, Ministère de la Défense nationale. *Stratégie de défense le Canada d'abord*, Ottawa: Gouvernement du Canada, juillet 2013.

Canada, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique 2010*, Ottawa: Gouvernement du Canada, juin 2010.

Huebert, Rob. « Un regain d'intérêt pour la sécurité de l'Arctique canadien? », *Revue militaire canadienne*, (hiver 2006), p. 17-29.

Landriault, Mathieu. « La sécurité arctique 2000-2010: une décennie turbulente? », Université d'Ottawa, Proquest, (2013), p. 193-257, <http://search.proquest.com/docview/1443545879?accountid=9867>.

Lasserre, Frédéric. « Enjeux géopolitiques et géoéconomiques contemporains en Arctique », *Géoéconomie*, no 65, (hiver 2013), p. 135-152, <http://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2013-2-page-135.htm>.

Lasserre, Frédéric. « Les ruptures en Arctique: climat et géostratégie », Conférence des lundis de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN), 7 février 2011, <http://www.ihedn.fr/?q=multimedia-video-des-lundis&page=7>.

Lasserre, Frédéric. *Passages et mers arctiques: géopolitique d'une région en mutation*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 2010.

Le Clainche, Mathilde et Frédéric Pesme. « Arctique: une traversée stratégique », *Politique étrangère*, (hiver 2010), p. 857-870, <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2010-4-page-857.htm>.

Massie, Justin. *Articuler et défendre les intérêts nationaux du Canada*, Ottawa: Université d'Ottawa, 2009.

Romaniuk, Scott Nicholas. *Global Arctic: Sovereignty and the future of the North*, Berkshire: Berkshire Academic Press, 2013.

Roussel, Stéphane et John Erik Fossum. « The Arctic is hot again in America and Europe », *International journal*, (autumn 2010), p. 799-808, <http://ijx.sagepub.com/content/65/4/799.extract>.